

DOMAINE DES CALOSSES

YOURTE MONGOLE



Communes de :

LANEUVILLE-ROY

MONTIERS

SAINT-MARTIN-AUX-BOIS

WACQUEMOULIN

Informations Accueil de Loisirs

ETE 2016

Comme ces 2 dernières années, les communes de Laneuville-Roy, Montiers, Saint-Martin-aux-Bois et Wacquemoulin ont décidé de confier la gestion des accueils de loisirs ETE 2016 à l'Association Familles Rurales « La Ruche » de Léglantiers.

Avant de vous présenter les diverses activités proposées, nous vous informons que les inscriptions à l'ensemble de ces accueils de loisirs seront faites aux dates, heures et lieux suivants :

- Samedi 23/04/2016, de 10h00 à 17h00, à la salle des fêtes de Saint-Martin-aux-Bois
- Samedi 28/05/2016, de 10h00 à 17h00, à la salle des fêtes de Montiers
- Samedi 04/06/2016, de 10h00 à 17h00, à la salle des associations de Laneuville-Roy.

Des dossiers d'inscriptions seront disponibles dans chacune des mairies de chaque commune début avril. Lors des inscriptions, pensez à vous munir de votre avis d'imposition 2015 et du livret de santé de chacun des enfants.

Accueils de loisirs des enfants de 3 ans à 11 ans :

2 structures seront ouvertes pour les enfants de 3 à 11 ans ;

- Salle des Associations de Laneuville-Roy
- Ecole Maternelle de Montiers

Ces centres seront ouverts du Mercredi 06/07/2016 au Vendredi 29/07/2016. Les activités suivantes seront proposées :

Semaine du 06 au 08 Juillet – Thème « Le Festival »

- Sortie Festicentre le 8

Semaine du 11 au 15 Juillet – Thème « La Nature »

- Sortie Accrobranches le 13
- Nuit au centre de Laneuville-Roy le 15 (2 centres réunis)

Semaine du 18 au 22 Juillet – Thème « La Mer »

- Sortie Piscine le 19 Matin
- Sortie Bagatelle le 21
- Nuit au centre de Laneuville-Roy le 15 (2 centres réunis)

Semaine du 25 au 29 Juillet – Thème « Les Dessins Animés »

- Sortie Cinéma le 26 après-midi
- Sortie Astérix le 28
- Spectacle de fin de centres le 29 à la Salle des Fêtes de Laneuville-Roy

Accueil de loisirs du mois d'Août :

L'accueil de loisirs sera ouvert du Lundi 01/08/2016 au Vendredi 13/08/2016 pour les enfants de 3 ans à 17 ans. Cette année, l'accueil se fera à la salle des associations de Laneuville-Roy. Les activités proposées ne sont pas encore définitivement arrêtées et dépendront de l'âge moyen et du nombre des enfants inscrits.

Accueil de loisirs adolescents de 12 ans à 17 ans :

Comme l'an dernier, un « Camp Ados » sera proposé aux adolescents de 12 à 17 ans et se tiendra à la salle des fêtes de Saint-Martin-aux-Bois. Si l'ensemble des activités n'est pas encore définitivement fixé car nous tenons à impliquer les adolescents dans le choix de ces activités, nous vous informons malgré tout que la semaine du 18 au 22 juillet sera consacrée à une sortie dans le Lot (Domaine des Calosses à Floressas). Le départ est fixé au Lundi 18 (tôt le matin) et le retour le Vendredi 22 vers 21h-22h. Durant cette semaine, l'accueil de Saint-Martin-aux-Bois sera fermé et les ados ne participant pas à ce séjour seront accueillis à Montiers.

Cette sortie se déroulera selon les conditions suivantes :

- La participation à ce séjour implique que l'adolescent s'inscrit à l'accueil de loisirs pour une durée minimum de 2 semaines (semaine du séjour incluse)
- Le nombre d'inscrits est limité à 18 adolescents
- Une participation financière de 200 € sera demandée aux ados des 4 communes (chèques-vacances acceptés, paiement en 4 fois accepté)
- Une participation financière de 300 € sera demandée aux ados des communes extérieures (selon les places disponibles)

Cette participation financière comprend :

- Le transport en minibus
- L'hébergement en yourte mongole et le petit-déjeuner sur place (fournir un duvet et le nécessaire de toilette)
- Les frais de nourriture pour les repas midi et soir
- Les frais divers liés aux excursions et activités qui seront proposées lors du séjour

Afin de mieux vous présenter ce projet, une réunion d'informations se tiendra le Samedi 12 Mars, à 14h00, à la Salle des Fêtes de Saint-Martin-aux-Bois. Lors de cette réunion, nous prendrons les pré-inscriptions pour ce séjour et un chèque de caution de 50 € sera demandé.

Informations générales pour les habitants de Montiers

Pour information, la commune de Montiers, par le biais du Comité des Fêtes participe pour chacun de ces centres à hauteur de 10 € par jour et par enfant. De plus, lors de sa dernière réunion, le conseil d'administration du Comité des Fêtes a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle pour les ados de la commune, plafonnée à 50% du montant de la sortie et d'un maximum de 300 € qui viendra en déduction de la participation des familles (voir tableau ci-dessous).

	Coût total	Comité des Fêtes	Familles
2 ados inscrits	2 x 200 €	2 x 100 €	2 x 100 €
3 ados inscrits	3 x 200 €	3 x 100 €	3 x 100 €
4 ados inscrits	4 x 200 €	4 x 75 €	4 x 125 €
5 ados inscrits	5 x 200 €	5 x 60 €	5 x 140 €